



## AVIS DU MAIRE

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira  
à la **Salle Polyvalente, Place Monthieux**  
**Vendredi 10 Juillet 2020 à 19H**

*Affiché le Mardi 7 Juillet 2020*

### ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Désignation des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales
2. Budget prévisionnel pour l'exercice 2020 : budget principal et budget annexe pour le service Assainissement
3. Assainissement : engagement de la maîtrise d'œuvre sur un programme de travaux

Questions diverses

**La présence du public sera limitée à une quarantaine de personnes afin de respecter les consignes sanitaires. Le public devra porter un masque (grand public ou chirurgical).**

**Le Maire**



  
**Renée NICOUX**